



HAL
open science

Suivi d'une prairie pâturée en itinérance au parc Georges Valbon

Patrick Soulas

► **To cite this version:**

Patrick Soulas. Suivi d'une prairie pâturée en itinérance au parc Georges Valbon : Suivi N+4. CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, FRANCE. 2023, pp.17. mnhn-04055942

HAL Id: mnhn-04055942

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04055942>

Submitted on 3 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

SUIVI D'UNE PRAIRIE PÂTURÉE EN ITINERANCE AU PARC GEORGES VALBON

Suivi N+4

Patrick Soulas



Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, sous la responsabilité de :

Frédéric HENDOUX, directeur du CBN du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
01 40 79 35 54
cbnbp@mnhn.fr

Jeanne VALLET, responsable de la Délégation Ile-de-France
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
01 40 79 35 54
jeanne.vallet@mnhn.fr

Visite de terrain : Patrick SOULAS, Jérémy DETREE

Rédaction : Patrick SOULAS

Gestion des données et analyse : Patrick SOULAS

Relecture : Jeanne VALLET

Partenaire de cette étude :

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Hôtel du département
93006 BOBIGNY CEDEX
01 43 93 93 93

Date de réalisation

Janvier 2023

Photographie de couverture

Patrick SOULAS – CBNBP : Parc Georges Valbon

Crédits photographiques

Patrick SOULAS – CBNBP

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	4
INTRODUCTION	5
1 MATÉRIEL ET MÉTHODE.....	6
1.1 PERIMÈTRE DE L'ÉTUDE	6
1.2 PROTOCOLE MIS EN ŒUVRE	6
1.3 ANALYSE DES DONNEES.....	7
2 RÉSULTATS.....	9
2.1 ANALYSE FLORISTIQUE ET PHYTOSOCIOLOGIQUE.....	9
2.2 DIVERSITE FLORISTIQUE ET TROPHIE	11
3 CONCLUSION	13
ANNEXE 1	14
BIBLIOGRAPHIE & SITOLOGIE	15

RÉSUMÉ

Un pâturage ovin itinérant a été mis en place depuis 2016 sur le Parc Georges Valbon. Depuis 2018 un suivi de l'évolution de la végétation d'une des parcelles pâturées a été confié au CBNBP. Un état initial a été effectué en 2018, une première visite de suivi en 2020, puis une en 2022 qui fait l'objet de ce rapport. Lors de cette dernière visite, en plus d'un nouveau relevé phytosociologique de la placette située sur la parcelle pâturée, une placette témoin en zone non pâturée a été inventoriée.

La comparaison entre la placette pâturée et celle non pâturée montre que le pâturage tel qu'il est pratiqué donne un résultat satisfaisant quant à la gestion de la parcelle. En revanche, l'état général de la prairie, pâturée ou non, n'est pas très positif avec un nombre d'espèces très faible, majoritairement nitrophiles et un taux de recouvrement du sol en baisse. De plus l'apparition des ligneux, déjà signalée en 2020, devrait conduire à mettre en place une intervention humaine si l'on souhaite conserver cette parcelle ouverte.

Mots clés

Pâturage, pâturage extensif, prairie, parc départemental Georges Valbon, suivi de la flore et des végétations, pâturage ovin.

INTRODUCTION

Un pâturage ovin itinérant a été mis en place dans le parc départemental Georges Valbon en 2016. Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a sollicité en 2018 le Conservatoire botanique national du Bassin parisien pour suivre une prairie faisant l'objet d'une session « flash », afin d'y évaluer l'effet du pâturage sur la végétation de la parcelle.

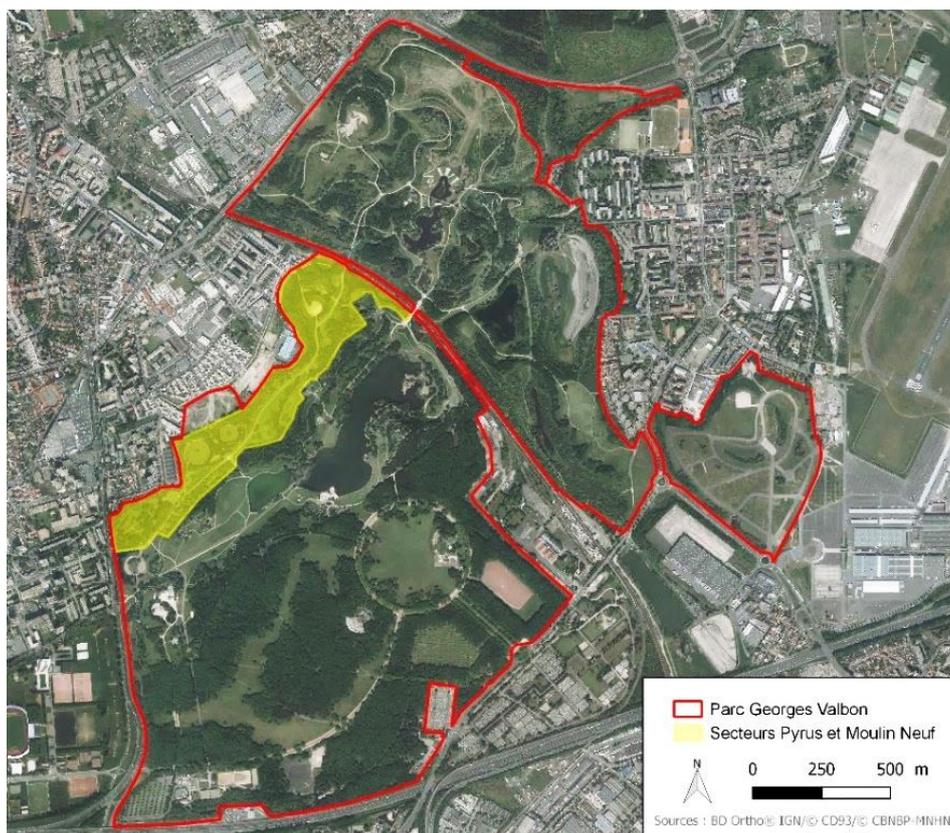
L'état initial de la prairie a été réalisé en 2018 et la première visite de suivi en 2020. La présente étude est le résultat de la seconde visite de suivi. Ce document décrit l'évolution floristique et phytosociologique de la parcelle au fil du temps. A cette fin, une comparaison de la richesse spécifique, de la diversité floristique, de la trophie ainsi que des végétations est présentée d'une part entre les trois années et d'autre part entre la zone pâturée et une zone non pâturée de la parcelle.



1 MATÉRIEL ET MÉTHODE

1.1 PERIMÈTRE DE L'ÉTUDE

La prairie est située dans le secteur Pyrus – Moulin neuf du parc Georges Valbon



1.2 PROTOCOLE MIS EN ŒUVRE

Un relevé phytosociologique suivant la méthode sigmatiste a été réalisé, le 27/06/2022, sur la même placette de 50 m² (10 m x 5 m) que celle inventoriée en 2018 puis en 2020. En plus de celle-ci, une placette témoin de la même taille, placée dans la partie non pâturée de la parcelle, a fait l'objet d'un nouveau relevé phytosociologique cette année. Les relevés phytosociologiques consistent à inventorier les espèces présentes sur l'ensemble de la placette et de leur attribuer un coefficient d'abondance-dominance (voir tableau 1). Les coefficients utilisés dans les résultats suivants sont inspirés de ceux de Josias Braun-Blanquet (BRAUN-BLANQUET J., 1964). Les coordonnées des placettes sont indiquées dans les tableaux des résultats de chaque relevé.

Tableau 1 : Coefficients d'abondance/dominance utilisés dans les tableaux de résultats

Coefficients d'abondance/dominance		Médiane %
5	75 % < recouvrement de l'espèce < 100 % de la surface totale	87.5
4	50 % < recouvrement de l'espèce < 75 % de la surface totale	62.5
3	25 % < recouvrement de l'espèce < 50 % de la surface totale	37.5
2	5 % < recouvrement de l'espèce < 25 % de la surface totale ou espèces très abondante mais recouvrement faible	15
1	Recouvrement de l'espèce < 5 % de la surface totale ou plante abondante mais recouvrement très faible	2.5
+	Espèce peu abondante à recouvrement très faible	0.5
r	Espèce très rare	0.05
i	Espèce représentée par un seul individu	0.01

1.3 ANALYSE DES DONNEES

Comme en 2020, différents indices ont été mesurés ou calculés afin de comparer l'évolution de la placette pâturée sur les 3 années de suivi. Cette année, ces mêmes indices ont été utilisés pour comparer la placette pâturée et la placette témoin.

Pour rappel, ces indices sont les suivants :

- **La richesse spécifique (S)** : la richesse spécifique correspond au nombre d'espèces inventoriées pour chaque placette.
- **L'indice de Shannon-Wiener (H')** : cet indice, fréquemment utilisé en écologie, reflète à la fois la diversité spécifique et l'abondance de chaque espèce du relevé. Plus l'indice est élevé, plus les espèces sont nombreuses et co-dominantes. L'indice varie de 0 (une seule espèce, ou bien une espèce dominant largement les autres) à $\log S$ (toutes les espèces ont la même abondance). Il se calcule de la manière suivante :

$$H' = -\sum pi \log (pi) \quad \text{Où :}$$

pi = proportion de l'abondance de l'espèce i dans le relevé : $pi = ni/N$;

ni = abondance de l'espèce i , ici correspondante à la médiane du coefficient d'abondance-dominance de l'espèce i ;

N = somme des coefficient d'abondance-dominance de toutes les espèces du relevé.

- **L'indice d'équitabilité de Piélou (J')** : cet indice mesure la répartition des espèces au sein du relevé, sans tenir compte de la richesse spécifique. Il varie de 0 (dominance d'une espèce) à 1 (toutes les espèces sont équitablement réparties). Cet indice se calcule ainsi :

$$J' = H' / H'_{max} \quad \text{Où :}$$

H' = indice de Shannon-Wiener ;

$H'_{max} = \log (S)$;

S = nombre d'espèces du relevé.

Le **nombre d'espèces** et le **recouvrement cumulé** des espèces par type de végétation ont été calculés également, afin de décrire l'évolution de la végétation.

Par ailleurs, la qualité des prairies a également été évaluée par le recouvrement cumulé des Poacées, ainsi qu'un **indice trophique moyen**. L'indice trophique a été calculé en pondérant l'indice trophique d'Ellenberg

révisé de Baseflor [JULVE, 2020] (indice N variant de 1 à 9) de chaque espèce par son recouvrement (Tableau 2).

Pour permettre ces différents calculs, les coefficients d'abondance-dominance des espèces relevées ont été remplacés par la médiane du recouvrement correspondant (Tableau 1). La taxonomie et les statuts des espèces s'appuient sur le Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (Perriat et al., 2020)) ainsi que sur un document interne pour la rareté en Seine-Saint-Denis.

Tableau 2 : Echelle de valeurs des coefficients d'Ellenberg révisés [JULVE, 2020]

Coefficients d'Ellenberg révisés	Indication
1	Indicatrices de sites très pauvres en azote, oligotrophes
2	Intermédiaire entre 1 et 3
3	Plus fréquentes sur des sols pauvres en azote que sur des sols moyens ou riches
4	Intermédiaire entre 3 et 5
5	Indicatrices de milieux moyennement riches en azote.
6	Intermédiaire entre 5 et 7
7	Plus fréquentes sur des sites riches en azote que sur des sites pauvres ou moyens
8	Indicatrices de sols eutrophes
9	Indicatrices de sols très riches, tels que les sites pollués

2 RÉSULTATS

2.1 ANALYSE FLORISTIQUE ET PHYTOSOCIOLOGIQUE



Figure 2 : Vues de la placette pâturée lors des 3 passages.
© CBNBP-MNHN / J. Détrée (2018),
O. Le Rallic-Maho (2020), P. Soulas (2022)

Tableau 3 : Relevé phytosociologique réalisé sur la placette pâturée.
En gras figurent les espèces nouvellement observées en 2022 sur la placette.

Date	04/06/2018	22/07/2020	27/06/2022	27/06/2022 Témoin	Indice trophique des espèces
Surface (m ²)	50	50	50	50	
Longitude	2.395868°			2.3963°	
Latitude	48.947965°			48.9482°	
Recouvrement de la strate herbacée (%)	100	100	90	90	
Hauteur de végétation (m)	0,8	0,6	0,6	1,5	
Nombre d'espèces total	11	14	13	8	
Espèces des prairies et pelouses					
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	-	-	1	-	6
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	4	4	4	4	7
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	-	r	-	-	3
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	-	1	-	1	6

<i>Galium album</i> Mill., 1768	-	-	r	-	5
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	2	2	1	1	7
Espèces annuelles rudérales					
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	+	+	-	-	5
<i>Galium aparine</i> L., 1753	+	-	-	-	8
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	+	r	+	-	5
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	-	-	-	r	5
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	3	-	1	-	6
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	r	3	-	1	4
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	r	-	-	-	7
Espèces des friches					
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	1	1	r	1	7
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	3	3	2	3	6
<i>Daucus carota</i> L., 1753	-	r	-	-	4
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	r	r	+	-	7
<i>Rubus fruticosus</i> agg. (Groupe)	-	r	-	-	-
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	-	-	+	-	8
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	-	r	+	-	9
Espèces ligneuses					
<i>Acer campestre</i> L., 1753	-	r	-	-	6
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	-	-	r	-	6
<i>Rosa ssect Caninae</i> (Groupe)	-	-	+	r	-

Tableau 4 : Nombres d'espèces par grands types de cortèges d'espèces

	2018	2020	2022	2022 Témoïn
Espèces prairiales	2	4	4	3
Espèces annuelles rudérales	6	3	2	2
Espèces des friches	3	6	5	2
Espèces ligneuses	0	1	2	1
Total	11	14	13	8

Tableau 5 : Pourcentage de recouvrement cumulé par grands types de cortèges d'espèces

	2018	2020	2022	2022 Témoïn
Espèces prairiales	77,50	80,55	67,55	68
Espèces annuelles rudérales	39,10	38,05	0,50	2,55
Espèces des friches	40,55	40,70	18,60	17,5
Espèces ligneuses	0,00	0,05	0,55	0,05
Total	157,15	159,35	87,20	87,60

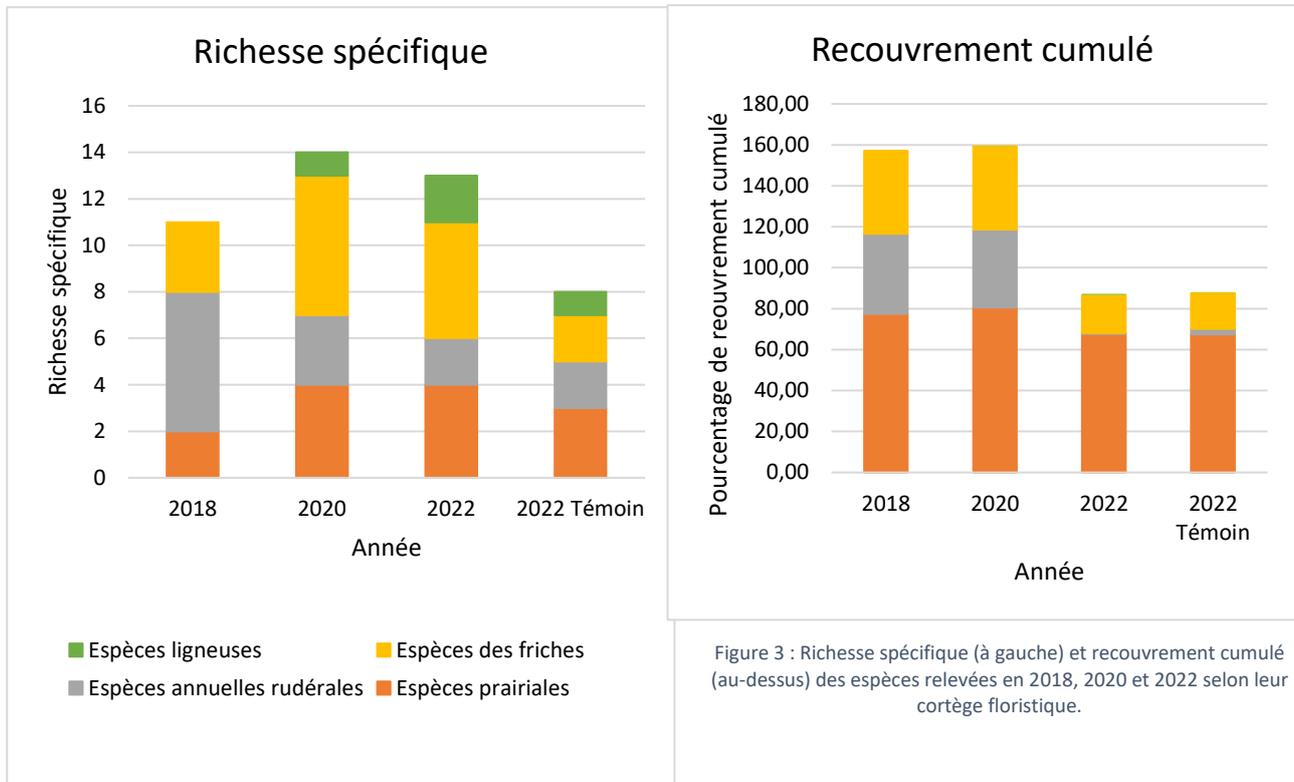


Figure 3 : Richesse spécifique (à gauche) et recouvrement cumulé (au-dessus) des espèces relevées en 2018, 2020 et 2022 selon leur cortège floristique.

En 2022, avec 13 espèces trouvées, le nombre d'espèces est resté stable sur la placette pâturée par rapport aux inventaires des années précédentes mais donc toujours faible. La placette témoin présente un cortège encore inférieur (8 espèces) à celui de la placette pâturée (13 espèces); cependant, en proportion, les espèces prairiales y sont un peu mieux représentées (3 espèces sur 8 contre 4 sur 13). L'aspect très « prairial » de la photographie de la placette témoin est trompeur car la hauteur des graminées (1,5m) masque le reste de la végétation herbacée.

Cette dernière année, le cortège des plantes de prairies voit apparaître deux nouvelles espèces : l'Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*) et la Gaillet blanc (*Galium album*), aux dépens de la Crépide capillaire (*Crepis capillaris*) et du Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*).

La différence marquante, en cette année 2022, sur la placette pâturée, se situe au niveau des taux de recouvrements cumulés du sol qui baissent fortement, passant de 160% environ en 2018 et 2020 à moins de 90% en 2022. La placette témoin présente un taux de recouvrements cumulés très proche de celui de la placette pâturée cette année. La date de passage, variable sur les 3 passages, n'est donc pas une cause à retenir. De même, les taux très similaires entre la placette pâturée et la placette témoin, éliminent l'impact des moutons sur cette baisse. Quant au biais de l'observateur, il peut être également écarté puisque l'observateur de 2018 était également présent en 2020 et 2022. Ce sont donc probablement les conditions météorologiques qui expliquent cette différence.

2.2 DIVERSITE FLORISTIQUE ET TROPHIE

Tableau 6 : Valeurs de quelques indicateurs de la qualité spécifique et écologique de la prairie

	2018	2020	2022	2022 Témoin
Indice de Shannon-Wiener (H')	0,61	0,63	0,43	0,42
Indice d'équitabilité de Piélou (J')	0,59	0,55	0,38	0,46
Recouvrement (% cumulé des graminées)	78,00	81,00	67,50	67,50
Indice N moyen (Ellenberg adapté)	6,27	6,03	6,70	6,71

L'interprétation de l'indice de Shannon-Wiener ou de l'indice d'équitabilité de Piélou doit être relativisée au regard des faibles surfaces inventoriées et donc du très faible nombre d'espèces présentes ; toutefois leur calcul permet de confirmer quelques constatations :

- L'indice de Shannon-Wiener, calculé ici, indique qu'en 2022, moins d'espèces participent activement au recouvrement de la strate herbacée qu'en 2018 et 2020, ce que montre bien le graphique des recouvrements cumulés de la **Figure 3** où l'on voit que les espèces prairiales ont pris le pas sur les autres.
- L'indice d'équitabilité de Piélou, lui aussi en baisse en 2022, confirme que l'importance relative de quelques espèces, en particulier, les Graminées prairiales et le Liseron des champs, prend le pas sur les autres.
- Enfin, pour évaluer la qualité de la prairie, il est d'usage de calculer le recouvrement cumulé des Graminées. On constate qu'en valeur absolue, il diminue, passant de 81% en 2020 à 67,5% en 2022, mais, à la lecture du **Tableau 5**, on voit que le cortège des espèces prairiales, dont les Graminées sont les principales représentantes, prend une part prépondérante dans le recouvrement total du sol, mais que c'est ce dernier qui est forte baisse.

De même, une prairie de qualité ne doit pas avoir un indice N d'Ellenberg moyen trop élevé. Des études [PLANTUREUX S. – 2015, p23] ont montré que les prairies présentant la richesse floristique la plus élevée affichent un indice N moyen voisin de 5. Avec un indice N moyen en hausse et qui s'approche de 7 (sur 9 au maximum), la prairie étudiée ici est assez loin de cet optimum.

3 CONCLUSION

Les résultats du suivi effectué en 2022 indiquent une situation en demi-teinte. Sur l'impact du pâturage, le bilan semble plutôt bon puisque la placette de la parcelle pâturée montre une végétation assez comparable à celle de la placette témoin placée en zone non pâturée. Par contre, la qualité de la prairie semble montrer un certain déclin qui se concrétise par trois manifestations. D'une part le recouvrement global de la prairie, sur les placettes étudiées, a fortement baissé, aussi bien en zone pâturée qu'en zone non pâturée. D'autre part, le nombre total d'espèces reste vraiment très faible et ne montre pas de signes de progrès. Enfin, la part des espèces nitrophiles a tendance à augmenter, signe d'une prairie au sol encore trop riche pour permettre une bonne diversification des espèces. Il faudra sans doute encore de nombreuses années avant que la situation ne s'améliore vraiment.

Sur le plan de la gestion, la poursuite du pâturage sur le même rythme paraît être une bonne option. Il faudra cependant surveiller l'évolution des ligneux et, éventuellement, intervenir mécaniquement si l'objectif est de conserver une zone prairiale sur cette parcelle. Une nouvelle étude dans trois ou quatre ans permettra d'évaluer l'évolution de cette parcelle.

ANNEXE 1

Liste de toutes les espèces observées sur les placettes du site depuis 2018. Les espèces observées en 2022 sont relevées en gras.

Nom latin	Nom commun	Statut IdF	Rareté 93 2010	Rareté IdF 2019	Cot. UICN IdF	Ellenberg (indice N)
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Erable champêtre	Ind.	C	CCC	LC	6
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	Ind.	CC	CCC	LC	6
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Ind.	CCC	CCC	LC	5
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	Ind.	CCC	CCC	LC	7
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Ind.	CCC	CCC	LC	7
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	Ind.	CCC	CCC	LC	6
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire	Ind.	CCC	CCC	LC	3
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	Ind.	CCC	CCC	LC	6
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	Ind.	CCC	CCC	LC	4
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne commun	Ind.	CC	CCC	LC	6
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc	Ind.	AC	CCC	LC	5
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	Ind.	C	CCC	LC	8
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	Ind.	CC	CCC	LC	5
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte des villes	Ind.	CCC	CCC	LC	7
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave	Eurynat.	C	AC	LC	5
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	Ind.	AC	CC	LC	6
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	Ind.	CCC	CCC	LC	7
<i>Rosa</i> ssect. <i>Caninae</i> (Groupe)	Rosier des chiens (groupe)	Ind.	-	-	-	-
<i>Rubus fruticosus</i> agg. (Groupe)	Ronce commune (groupe)	Ind.	CCC	CCC	LC	?
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue	Ind.	CCC	CCC	LC	8
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Oseille à feuilles obtuses	Ind.	CCC	CCC	LC	9
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	Ind.	C	C	LC	4
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Eurynat.	CCC	CCC	-	7

BIBLIOGRAPHIE & SITOLOGIE

BRAUN-BLANQUET J. - 1964. *Pflanzensoziologie. Grundzüge der vegetationskunde*. 3e éd., Springer, Wien-New York, 865 p.

CBNBP – *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Version 2020-interne. Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France.

FILOCHE S., ARNAL G. & MORET J. – 2006. *La biodiversité de la Seine-Saint-Denis. Atlas de la flore sauvage*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 504 p.

JAUZEIN P., NAWROT O. – 2011. *Flore d'Île de France*. Quae, Paris, 974 p

TISON J.-M. & DE FOUCAULT B. (coords) – 2014. *Flora gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, 1196 p.

PLANTUREUX S. – 2015. *Gestion de la biodiversité des prairies : intérêts des liens entre données Sol et données Végétation*. Séminaire « les 1001 usages des données sol », Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine, Laxou – 14 décembre 2015. 34p

https://grandest.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Grand-Est/049_Inst-Acal/RUBR-productions-agricoles/sols_et_fertilite/colloque_2015/10_Sols_et_biodiversite_des_prairies.pdf

FERNEZ T., LAFON P. et HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie : 68 p. + Manuel pratique : 224p.

JULVE Ph., 1998. Baseflor. Index botanique, écologique et chorologique de la flore de France. Version : 21/10/2020. <http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.htm>

DÉTRÉE J., 2018 – *État initial d'une prairie pâturée en session « flash » - Parc départemental Georges Valbon*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Muséum national d'Histoire naturelle, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Paris. 11p

LE RALLIC-MAHO O., 2020 – *Suivi n+2 d'une prairie pâturée en session « flash » - Parc départemental Georges Valbon*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Muséum national d'Histoire naturelle, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Paris. 15p

POUR EN SAVOIR PLUS

www.cbnbp.mnhn.fr

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les Départements de Champagne-Ardenne (Région Grand Est) et de Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté).



5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, le Conservatoire mène sur son territoire d'agrément 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats :



Développer et améliorer les connaissances



Contribuer à la gestion conservatoire et à la restauration écologique



Gérer et valoriser les données



Conseiller à travers l'expertise scientifique et technique



Informier, sensibiliser et mobiliser

CONTACTS

DIRECTION

Directeur Frédéric HENDOUX

Directeur scientifique adjoint Sébastien FILOCHE

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp@mnhn.fr

DÉLÉGATION BOURGOGNE

Responsable Olivier BARDET

Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson

03 86 78 79 60

cbnbp-bourg@mnhn.fr

DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

Responsable Jordane CORDIER

5 avenue Buffon - BP6407 - 45064 Orléans Cedex 2

02 36 17 41 31

cbnbp-cvl@mnhn.fr

DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Responsable François DEHONDT

30 Chaussée du Port - 51035 Châlons-en-Champagne

03 26 65 28 24

cbnbp-ca@mnhn.fr

DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

Responsable Jeanne VALLET

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

cbnbp-idf@mnhn.fr

PÔLE CONSERVATION

Responsable Philippe BARDIN

01 40 79 56 25

philippe.bardin@mnhn.fr

PÔLE PHYTOSOCIOLOGIE

Responsable Gaël CAUSSE

03 86 78 79 61

gael.causse@mnhn.fr

PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Responsable Silvère CAMPONOVO

01 40 79 56 49

silvere.camponovo@mnhn.fr



CONTACT

CBNBP – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon

CP53

75005 Paris

01.40.79.56.48 • cbnbp-idf@mnhn.fr

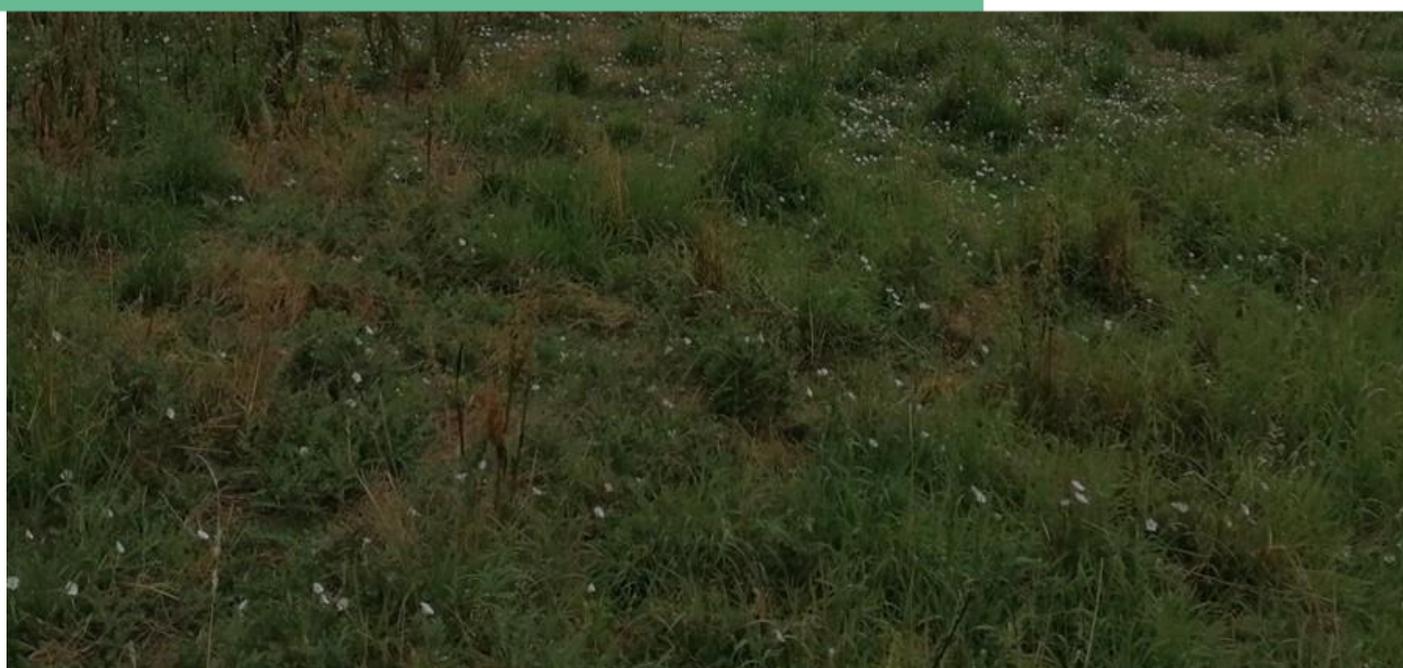
www.cbnbp.mnhn.fr



**CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
BASSIN PARISIEN**

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

RAPPORT d'ÉTUDE • 2023



seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT